



# Présentation du projet

---

## Contexte

En 2012, l'AGLIA a lancé une réflexion sur son positionnement. Un audit de son fonctionnement a permis d'élaborer le **plan stratégique** en 2013.

Ce plan stratégique a mis en évidence la nécessité d'apporter des éléments concrets aux instances décisionnelles nationales et européennes dans le but de défendre les intérêts des professionnels de la pêche et de la conchyliculture. Avec cette démarche, l'AGLIA pourrait s'inscrire dans son **rôle de diffusion de la connaissance, de mise en réseau des acteurs et de défense des intérêts des filières pêche et aquaculture**.

En janvier 2015, l'AGLIA lance le projet « **Information et positionnement** ». Ses finalités : **faire savoir le savoir-faire** (rendre disponibles les informations au grand public et aux partenaires) et favoriser la **mise en réseau**. Il a pour vocation de devenir un travail de routine. Il répond à la nécessité d'apporter des éléments concrets aux instances décisionnelles nationales et européennes dans le but de **défendre les intérêts des professionnels** de la pêche et de la conchyliculture.

## Objectifs globaux

Les objectifs de ce projet répondent à 3 points clefs :

- ▷ **Améliorer la connaissance de l'existant**
  - En identifiant et qualifiant les **réseaux** d'acteurs formels et informels,
  - En répertoriant les **projets** existants,
  - En **vulgarisant** de l'information.
- ▷ **Défendre les intérêts de la façade** en apportant une position commune au niveau interrégional au fil des consultations publiques ou des questions d'actualités.
- ▷ **Améliorer la diffusion et l'accès** aux informations concernant les filières pêche et aquaculture en proposant des fiches de synthèse sur les sujets d'actualité.

## Axes de travail

Ce projet comporte 5 axes de travail :

### **La connaissance des réseaux existants (*mis en place mi-2015*).**

Un des constats récurrents est, qu'au quotidien, les structures professionnelles travaillent ou sont **solicitées** par une multitude d'acteurs, sur des thématiques variées. L'objectif est **d'identifier et de qualifier les réseaux d'acteurs formels et informels** (porteurs d'actions, assistance technique, réglementation...) qui gravitent autour des **structures professionnelles** (comités régionaux de pêche et de conchyliculture) et des **Régions** concernant les thématiques liées à la pêche et l'aquaculture, de l'échelle territoriale à européenne.

Les résultats de cette mission permettront

- ▷ **Aux structures professionnelles** : d'avoir un support à mobiliser pour identifier les acteurs, que ce soit en interne ou pour sensibiliser la profession à leur écosystème d'acteurs ;
- ▷ **Aux Régions** : d'avoir une visibilité sur l'ensemble des acteurs qui gravitent sur les thématiques liées aux filières pêche et aquaculture ;
- ▷ **À la chargée de mission** : de disposer de la liste d'acteurs pouvant être sollicités en fonction des thématiques traitées dans le cadre du projet « Information et Positionnement ».

## La création d'un répertoire de projets

De **nombreuses actions et projets** sont en cours sur la façade atlantique. Quelle que soit la thématique, ils peuvent aussi bien répondre à une **demande spécifique des professionnels**, les concerner indirectement ou avoir un **intérêt particulier pour les Régions**. Il est également essentiel pour les élus comme pour les professionnels d'avoir une **vision globale** des actions en cours sur la façade, ou à l'échelle nationale ou internationale. Les **projets** engagés sur la **façade** sont une **source d'informations non négligeable**.

Le **répertoire compilera les projets** à l'échelle des régions et au niveau national et supranational, concernant des thématiques d'actualité.

Cette base constituera une **ressource documentaire essentielle** pour les élus et les professionnels pour disposer de façon **immédiate** et par **thématique** d'une information condensée sur les sujets d'actualités.

Cela permettra également à l'Agria de disposer d'une **base de données type « benchmark »**, pour pouvoir faire émerger des projets opportuns et complémentaires à l'existant. Les **acteurs des filières** pêche et cultures marines (professionnels et élus) pourront utiliser cette base de données de plusieurs façons :

- ▷ **Pour l'information** en acquérant les renseignements et les données nécessaires à une question précise,
- ▷ **Pour renforcer leur réseau** en créant des connexions avec les acteurs scientifiques et techniques identifiés,
- ▷ **Pour la prospection** en s'inspirant des actions existantes pour les appliquer sur leur territoire.

## La mise en place d'une stratégie de vulgarisation de l'information.

La gestion des pêches et des cultures marines implique d'acquérir de **nombreuses connaissances et notions** pour lesquelles l'information n'est pas toujours synthétisée ou difficilement mobilisable. Concernés par une **masse importante d'information** (réglementations, notions d'halieutique, notions scientifiques...), les **professionnels**, au même titre que les **Régions** (élus et chargés de mission), peuvent être demandeurs **d'informations synthétiques** sur ces sujets.

La vulgarisation de l'information pourrait également permettre aux **membres de l'Agria** de **valoriser la diversité des métiers, les enjeux des filières, les bonnes pratiques, les projets en cours**, auprès de divers publics.

## **Le développement d'argumentaires communs (consultations publiques, communiqués de presse, réunions de réflexion) pour défendre les intérêts de la pêche et de l'aquaculture.**

L'actualité dans les filières pêche et cultures marines est **très active** au niveau politique, réglementaire, environnemental etc. Lorsqu'une **position de façade est pertinente**, il est nécessaire de **construire une position commune** entre les professionnels et/ou les Régions. Cela a déjà été réalisé par le passé notamment à l'occasion de la révision de la **PCP**, ou plus récemment en répondant à une consultation de la Commission sur les possibilités de pêche 2015.

Il s'agit ici :

- ▷ D'assurer une **veille** sur les différentes thématiques dans lesquelles l'Agria est en mesure d'intervenir afin d'être réactif et opérationnel.
- ▷ **D'organiser** la consultation et **élaborer** un argumentaire pertinent.
- ▷ Et de **déterminer les réseaux** nécessaires à la **diffusion** de positions communes.

## **La valorisation des livrables produits et l'amélioration de l'accessibilité des informations concernant les filières pêche et aquaculture.**

Cette phase comprend le développement d'une **plateforme internet** d'accessibilité et de valorisation des livrables produits.

# Axe de travail 1 - La connaissance des réseaux existants

## Identification des besoins

Afin de développer des outils opérationnels pour les membres de l'Agria, des entretiens ont été organisés en 2015 pour identifier leurs attentes. Voici la liste des structures rencontrées :

Figure 1 : Liste des structures rencontrées

Date	Structures rencontrées
17/04	CRC Aquitaine
24/04	CRPMEM et CRC Poitou-Charentes
28/04	Région Pays de la Loire
29/04	CDPMEM 33 / CRPMEM Aquitaine
04/05	CRPMEM et Région Bretagne, CRC Bretagne, OP Pêcheurs de Bretagne, CDPMEM Morbihan et Finistère
06/05	Région Poitou-Charentes
11/05	Région Aquitaine, CRC Pays de la Loire
20/05	COREPEM

Un des constats récurrents est, qu'au quotidien, les structures professionnelles travaillent ou sont sollicitées par une multitude d'acteurs, sur des thématiques variées. L'axe de travail « Connaissance des réseaux » a donc été mis en place.

## Identification des réseaux

Le stage d'Arthur Le Néna a eu pour objectif **d'identifier les réseaux d'acteurs formels et informels** qui gravitent autour des structures professionnelles (Comités régionaux de pêche et de conchyliculture) et des régions concernant les thématiques liées à la pêche et l'aquaculture, de l'échelle territoriale à européenne.

Les acteurs de ces réseaux peuvent être **porteurs d'actions** mises en place, proposer une **assistance technique** aux structures professionnelles, produire de la **réglementation** les concernant. Ils peuvent travailler avec ces dernières de manière récurrente ou ponctuelle.

Ce stage a permis de :

- ▷ **Recenser les réseaux d'acteurs et les liens entre chaque structure** (collaboration de projets, réglementation...).
- ▷ Indiquer la **nature** de chaque structure, leurs **rôles**, leurs **compétences**.
- ▷ Préciser sur quelles **thématiques** ils travaillent et comment.
- ▷ Identifier les **personnes contacts**.

La méthodologie a été la suivante :

- ▷ **Recherche bibliographique et internet** des contacts des acteurs, d'après la liste d'acteurs déjà identifiés au préalable et remise au stagiaire ;
- ▷ **Entretiens** avec des structures ressources pour connaître leurs rôles, leurs actions, et les acteurs avec qui ils interagissent et de quelle manière ils collaborent.
- ▷ **Echanges et validation interne** avec les membres de l'Agia des comptes rendus des entretiens.

Arthur Le Néna a rencontré plusieurs structures :

- ▷ **A l'échelle européenne** : BlueFish, Bureau Aquitaine Europe, CRPM - Conférence des Régions Périphériques Maritimes, Espace Interrégional Européen, Plan d'Action Atlantique.
- ▷ **Au niveau national** : CNC, CNPMM, Cluster Maritime Français, France Filière Pêche, IFREMER (La Tremblade), Union des Mareyeurs Français, Institut Maritime de Prévention, CGPA.
- ▷ **Au niveau régional** : Conseils Régionaux Bretagne, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, CRPMM Aquitaine, SMIDAP, CREA, CRPMM Poitou-Charentes, CRC Bretagne Sud, CRC Poitou-Charentes, OP Pêcheurs d'Aquitaine, DIRM NAMO, IMA.
- ▷ **Au niveau local** : Agrocampus, Conseil Départemental 17, CDPMM 56, Scapêche.

Les livrables suivants ont été produits :

- ▷ Une **carte mentale** de toutes les interactions entre tous les acteurs ([Figure 2](#)).
- ▷ 1 **tableau à double entrées** des interactions ([Figure 3](#) **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).
- ▷ Les **comptes rendus** de chaque entretien.

Ces livrables contenant une forte densité d'informations, la chargée de mission a développé une macro pour pouvoir lire le tableau à double entrées et recouper les données des différents livrables, puis les a synthétisés pour pouvoir les mettre en ligne sur le **centre de ressources**. Ces éléments seront accessibles via l'**extranet** dédié aux membres et partenaires de l'Agia. Voici des exemples d'informations avec le CRPMM et le CRC ([Figure 4](#), [Figure 5](#), [Figure 6](#)).



Echelle		Commission Européenne/DG Mare	Parlement Européen	Plan d'Action Atlantique	Représentations régionales à Bruxelles
Européenne	STRUCTURES	Commission Européenne/DG Mare	Parlement Européen	Plan d'Action Atlantique	Représentations régionales à Bruxelles
	Commission Européenne/DG Mare	Mise en place de la politique européenne	Mise en place de la politique européenne	Mise en place de la Politique Maritime Intégrée	Transmission d'informations aux représentants
	Parlement Européen	Mise en place de la politique européenne	Transmission de l'information communautaire	Transmission de l'information communautaire	Rencontres avec les représentations
	Plan d'Action Atlantique	Mise en place par la Commission Européenne	Transmission de l'information communautaire		Transmission d'informations sur la PMI
	Représentations régionales à Bruxelles	Représentations régionale lors de conférences	Rencontres pour la défense des intérêts régionaux	Transmission de l'information régionale	
	CRPM	Représentations Commissions lors de conférences	Rencontres pour la défense des intérêts géographiques	Contacts ponctuels : information	Transmission d'informations/Collaboration
	BlueFish		Rencontres pour la défense de la pêche durable		Développement de BlueFish
	ONG européennes production	Défense des intérêts d'un point de vue technique	Rencontres pour la défense des intérêts des producteurs		Collaboration ponctuelle
	ONG euro. Environnement	Défense des intérêts d'un point de vue technique	Rencontres pour la défense des intérêts environnementaux		Collaboration ponctuelle
	Nationale	CNC	Relations pour la mise en œuvre des réglementations européennes		Transmission des informations liées à la filière
CNPMEM		Relations ponctuelles : Représentant du CNPMEM à Bruxelles	Rencontres avec les parlementaires de la Commission Pêche	Transmission des informations liées à la filière	Collaboration régulière, rencontres
DPMA		Relation régulière pour la défense des intérêts de la pêche française	Rencontres pour la défense des intérêts de la pêche	Transmission des informations liées à la pêche	
DML					
DGAL					
DEB					
Autres directions ministérielles					
Associations d'élus		Rencontres d'élus avec les membres de la Commission	ARF : Relations étroites en raison de la mise en place du FEAMP	Relations politiques sur la Politique Maritime Intégrée	PF : Contacts réguliers via les élus régionaux
Cluster Maritime Français		Promotion de l'économie maritime	Rencontres pour la défense des intérêts du monde marin		
France Filière Pêche					
France AgriMer					
IFREMER					Relations en région directement
Museum d'Histoire Naturelle		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
CGPA		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
AAMP					
ONEMA					
ENIM					
Syndicats Professionnels			Rencontres via les représentations européennes des syndicats		
Organismes certificateurs					
ONCFS/EID/ FDGON					
Service Social Maritime		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
IMP		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
Maison de la Mer		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
CPIE		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
LPO		[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str	[ Pas d'actions au niveau européen - str
Façade	CC Sud	Reçoit des financements/ Remet des avis	Remet des avis		Suivi des activités du CC
	DIRM			Transmission des informations réglementaires de la façade	
	Pôle Mer Bretagne Atlantique				
	Agfia	DG Mare : présentation ponctuelle de projets			Les contacts se font à travers les Régions
	Conseil Régional	Délégation à Bruxelles	Rencontres via la délégation à Bruxelles	Information via les représentations européennes	Transmission des informations régionales
CRC	Contacts avec les DG		Liens indirects via le CNC	Information mutuelle via les régions	
CRPMEM	Contacts avec les DG	Rencontres directes ou via le CNPMEM	Liens indirects via le CNPMEM	Contacts régulier d'information mutuelle	
CEFCM (centres de formation)					

Figure 3 : extrait du tableau à double entrées



## Présentation des CRPMEM

- ▶ **Forme juridique** : Organisme Professionnel.
- ▶ **Domaine(s) d'activité(s)** : Pêche maritime et élevages marins.
- ▶ **Description** :

Le CRPMEM est un organisme professionnel qui regroupe l'ensemble des professions des secteurs de la pêche et des élevages marins.

Il a tout d'abord pour rôle de faire le lien entre l'Etat et les pêcheurs professionnels. Il facilite sur le terrain l'application de l'aspect réglementaire, et est en charge de la gestion de la pêche dans la région. Ainsi, il met également en place des mesures de gestion, d'accompagnement et d'aide à la profession. Le CRPMEM, dans son rôle d'interface diffuse les décisions et les directives nationales européennes, pour qu'elles soient transmises au plus gros nombre de professionnels.

Doté de commissions thématiques, il dispose d'une capacité de réflexion et d'action pour œuvrer à la promotion et à l'organisation de la filière au niveau régional.

Il peut mettre en place des aides à destination des professionnels ayant des difficultés sur certaines espèces, mais aussi effectuer des suivis qui peuvent se faire dans les comités avec les partenaires scientifiques et techniques. Enfin, il a pour mission de faire un état des lieux de la filière afin de voir comment on peut réglementer et organiser la pêche.

Il représente et assure les intérêts généraux des pêcheurs auprès des pouvoirs publics régionaux et représente la pêche et les élevages marins régionaux au CNPMEM.

Le CRPMEM joue le rôle d'interface entre les professionnels et les différentes structures travaillant sur des problématiques concernant la filière.

- ▶ **Activités** :
  - ▶ Représentation des intérêts généraux des pêcheurs auprès des pouvoirs publics régionaux.
  - ▶ Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques pour la protection et la mise en valeur de l'environnement.
  - ▶ Contribution à des travaux de recherche ou des études socio-économiques.
  - ▶ Coordination des actions des Comités départementaux de la Pêche.
  - ▶ Participation à des projets en tant que partenaire technique.

- ▶ **Enjeux régionaux**

Région	Enjeux
Bretagne	La mise en place du zéro rejet, ressources pêche à pied, autres usages dans l'espace maritime, problématique sanitaire & gisements coquillages, repeuplement de l'anguille/civelle, développer des outils performants pour les entreprises (certification), communication grand public et promotion des métiers, raie brunette.
Pays de la Loire	La mise en place du zéro rejet, Repeuplement de l'anguille / civelle, pélagique/anchois, sole et bar, énergies marines renouvelables, granulats, senne danoise, raie brunette.
Poitou-Charentes	Le 0 rejet, les quotas, les conflits de métiers, la mortalité des coquilles, repeuplement de l'anguille / civelle, raie brunette.
Aquitaine	Gestion des ressources, pêche intra-bassin, valorisation des produits et diversification, raie brunette.

► **Contacts**

Région	Contacts
Bretagne	Lieu : 1 Square René Cassin, 35000 Rennes Coordonnées: <ul style="list-style-type: none"><li>• Tél : 02 23 20 95 95</li><li>• Mail :</li><li>• Site internet : <a href="http://www.bretagne-peches.org">http://www.bretagne-peches.org</a></li></ul>
Pays de la Loire	Lieu : 2 Rue Colbert, 85100 Les Sables-d'Olonne Coordonnées: <ul style="list-style-type: none"><li>• Tél : 02 51 96 15 67</li><li>• Mail :</li><li>• Site internet : <a href="http://www.corepem.fr/">http://www.corepem.fr/</a></li></ul>
Poitou-Charentes	Lieu : 89 Quai du Ponant – 17 000 La Rochelle. Coordonnées: <ul style="list-style-type: none"><li>• Tél : 05 46 67 37 36</li><li>• Mail : <a href="mailto:crpmem-poitou-ctes@wanadoo.fr">crpmem-poitou-ctes@wanadoo.fr</a></li><li>• Site internet : <a href="http://www.crpmem-poitoucharentes.fr">www.crpmem-poitoucharentes.fr</a></li></ul>
Aquitaine	Lieu : 12 Quai Pascal <u>Elissalt</u> – 64 500 Ciboure Coordonnées: <ul style="list-style-type: none"><li>• Tél : 05 59 47 04 00</li><li>• Mail : <a href="mailto:crpmem@peche-aquitaine.com">crpmem@peche-aquitaine.com</a></li><li>• Site internet : <a href="http://www.peche-aquitaine.com">http://www.peche-aquitaine.com</a></li></ul>

## Acteurs avec qui les CRPMEM interagissent – Echelle nationale

### ▶ **CNPMEM**

Le CNPMEM est un organisme professionnel qui regroupe l'ensemble des professions des secteurs de la pêche et des élevages marins français, à travers les CRPMEM. Il représente et assure les intérêts généraux des pêcheurs auprès des pouvoirs publics nationaux et communautaires. Il s'engage dans l'élaboration de réglementations, d'études ou de programmes pour assurer le développement durable d'une pêche responsable.

>**Nature des relations** : multiple.

- Partenaire de projets
- Organisation de la filière (TAC et quotas, autres questions soulevées en Commissions)
- Défense de la filière / réglementation : les CRPMEM font remonter les problématiques locales au CNPMEM, qui fait suivre aux directions ministérielles françaises et au niveau européen (rôle d'interface).

### ▶ **Directions ministérielles (DPMA, DEB, DGAL)**

Les directions ministérielles sont les services rattachés aux différents ministères du gouvernement.

>**Nature des relations** : principalement réglementaire

La DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture) est l'interlocuteur principal sur l'organisation et la pérennité de la filière.

La DEB (Direction Eau et Biodiversité ) est sollicitée via le CNPMEM sur les questions environnementales.

La DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) est sollicitée sur les questions sanitaires.

### ▶ **Association pour le Repeuplement de l'Anguille en France - ARA France**

Elle participe au financement et à l'organisation du programme de l'anguille en France prévu par le plan national de gestion de l'anguille (PGA), sur les 6 Unités de Gestion Anguille (UGA) dont celles de Bretagne, Loire côtiers vendéens-

Sèvre niortaise, de Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre et d'Adour courants côtiers. Elle apporte un soutien technique aux porteurs de projets, coordonne les actions au regard du PGA et leur promotion, valorise la filière française de production et participe à la synthèse annuelle des opérations.

>**Nature des relations** : Financement de projets spécifiques sur le repeuplement de l'anguille.

### ▶ **France Agrimer**

C'est l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer sous tutelle de l'Etat. Il a pour objectifs de favoriser la concertation entre les filières et les pouvoirs publics, d'assurer la connaissance et l'organisation des marchés, et de gérer des aides publiques nationales et communautaires.

>**Nature des relations** : Partenaire de projets et financement de projets spécifiques.

### ▶ **France Filière Pêche**

Créée en 2010, France Filière Pêche regroupe les producteurs, les mareyeurs, les grossistes, les transformateurs, la grande distribution, et les poissonniers détaillants en France.

Ses objectifs sont de développer une pêche durable et responsable, et de favoriser la commercialisation des produits de la pêche française, à travers l'animation de la marque Pavillon France, le soutien à la recherche et à différents projets, et en encourageant des démarches collectives

>**Nature des relations** : Financement de projets spécifiques, dans le cadre d'appels à projets.

Figure 4 : Exemple avec les CRPMEM

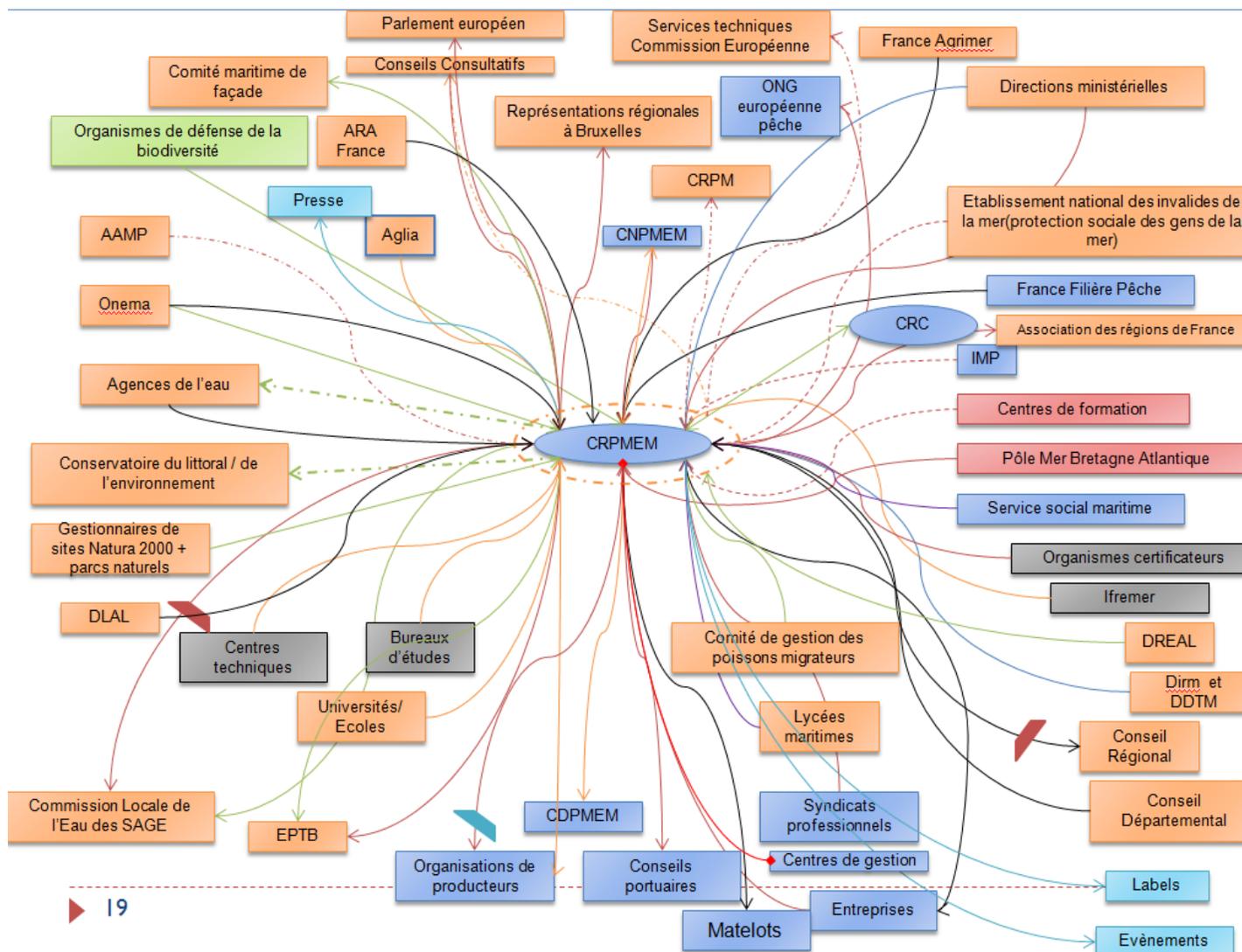


Figure 5 : Synthèse de toutes les interactions du CRPMEM

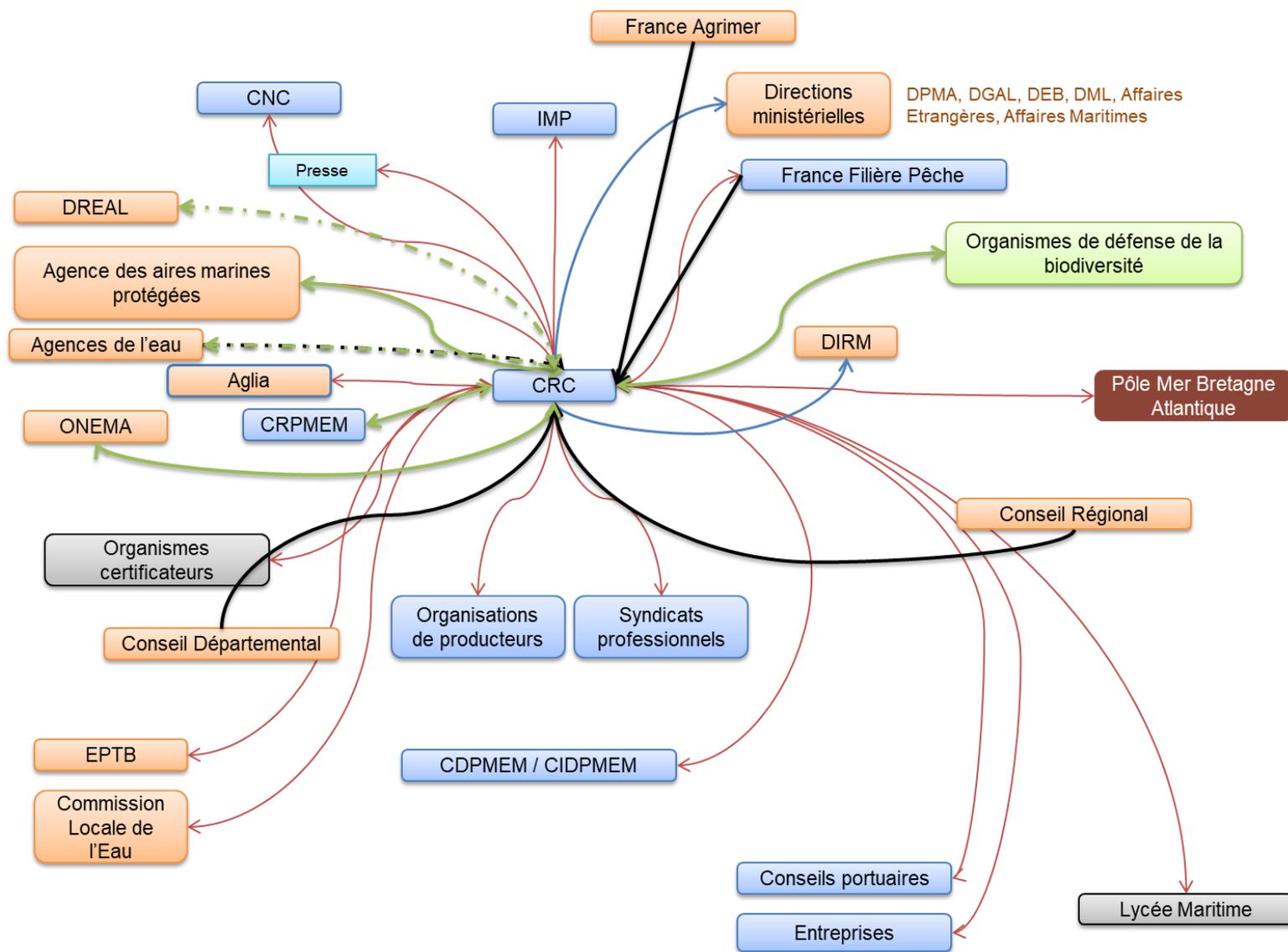


Figure 6 : Synthèse de toutes les interactions par le CRC

# Axe de travail 2 - La création d'un répertoire de projets

---

Le répertoire de projets sous format **Excel** (Figure 7) a été mis à jour régulièrement. A ce jour, une **centaine** de projets a été saisie. La base Excel permettra de produire des **fiches projets synthétiques** comprenant :

- ▷ **Nom** du projet
- ▷ **Porteur** et **partenaires**
- ▷ **Thématique** traitée
- ▷ **Localisation** et **période**
- ▷ **Le projet** : contexte, objectifs, actions et résultats
- ▷ **Plus d'informations** : personne contact, lien web.

Ce répertoire continue d'être mis à jour. Un travail sur les archives a été initié. Le soutien d'Alexandra Colias en interne et la coordination avec le Réseau Halieutique de la Région Bretagne ont également permis d'ajouter de nombreux projets.

La **localisation** ainsi que les **thématiques** ont été normées pour le développement du site internet.

12	Nom du projet	Source	Porteur	Partenaires	Thématique	Localisation	Période	Contexte
73	SURSOLE	FFP - newsletter février 2016 Site Ifremer	OP Pêcheurs d'Aquitaine	Ifremer Lorient et l'Houmeau (Dorothée Kopp, Sonia Mehault, Marie Laure Bégout) Financeur principal : FFP	Réglementation zéro rejet / exemptions / taux de survie / sole commune	Golfe de Gascogne / Aquitaine	novembre 2015 - novembre 2017	La sole commune ( <i>Solea solea</i> ) est une espèce très importante pour la flottille du sud du Golfe de Gascogne. En 2014, la production de sole commune s'élève à 653 tonnes pour un chiffre d'affaires de 6,6 millions d'euros pour l'OP pêcheurs d'Aquitaine (3ème espèce en valeur), et 427 tonnes pour un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros pour l'OP La Cotinière (1ère espèce en valeur). Les navires qui débarquent de la sole commune dans Golfe de Gascogne sont actuellement confrontés à diverses contraintes : Mise en oeuvre progressive de l'Obligation de Débarquement à partir de 2016, réduction constante du TAC au cours de ces dernières années... Avec l'obligation de débarquement, toute capture débarquée, y compris les captures sous taille minimale, sera imputée des quotas de pêche alloués aux navires concernés. Cependant, il existe des exemptions à l'obligation de débarquement, dont une « aux espèces pour lesquelles des preuves scientifiques démontrent des taux de survie élevés, compte tenu des caractéristiques des engins, des pratiques de pêche et de l'écosystème » (Article 15, paragraphe 4 du règlement (UE) n° 1380/2013).
74	GALION - Gestion Alternative Golfe du Lion	FFP - newsletter février 2016	AMOP OP SA THO.AN à Sète	Partenaires : IFREMER? CEPRALMAR? SEANEO, Cellule Mer, OPduSU Financeur principal : FFP Agrocampus, CRPMEM Bretagne, NPdC/P, OP FROM NORD. CME OPBN. UMR Borea	Réglementation zéro rejet / chalut / sélectivité	Méditerranée	Année démarrage : 2015 36 mois	Galion est un projet de 3 ans, qui doit permettre de définir de nouveaux modes de gestion pour la pêcherie chalutière du golfe du Lion. A ce jour, une soixantaine de chalutiers français travaillent sur le golfe du Lion. Ils pêchent entre 10 000 et 15 000 tonnes de poissons par an. Améliorer la gestion des ressources marines est donc un impératif au maintien des entreprises de pêche.  La sole commune ( <i>Solea solea</i> ) fait parti des espèces

Figure 7 : Extrait du répertoire de projet

# Axe de travail 3 - La mise en place d'une stratégie de vulgarisation de l'information

Ce volet est le plus complexe à mettre en œuvre car il nécessite une **stratégie de vulgarisation** et une **méthode commune en interne**. C'est pour cela qu'une mission de stage sur la sensibilisation et la vulgarisation de différents publics à des sujets techniques liés à la pêche et la conchyliculture a été rédigée en 2016 pour un stage en 2017.

Ce stage, d'une durée de 10 semaines, a eu lieu du **10 avril à mi-juin 2017**. C'est **Théo Buisson** qui a été retenu. Il a travaillé sur la sensibilisation et la vulgarisation de différents publics à des sujets techniques liés à la pêche et la conchyliculture.

Un **rapport** a été produit. Il contient différentes parties :

- Un **diagnostic** des pratiques existantes de l'Agla et du secteur
- Une évaluation des besoins internes et une définition de la **stratégie** de vulgarisation
- Un **benchmark** des pratiques de communication et de vulgarisation innovantes (base de données à part)
- Un **guide** pour produire différents contenus.

Ce rapport est à usage en interne mais il peut également être transmis sur demande.



Figure 8 : Aperçu du rapport réalisé par Théo Buisson

Par la suite, Théo puis Elodie ont élaboré et finalisé une [vidéo](#) présentant l'Agria avec le format « tableau blanc ». Réalisée avec le logiciel en ligne **Explee**, elle est disponible en cliquant [ici](#).



Figure 9 : Aperçu de la vidéo réalisée

Théo a également identifié des **supports adaptés à certains sujets**. Cela sera développé en 2018. Les thèmes de vulgarisation identifiés sont les suivants :

- la **sélectivité**,
- les **économies d'énergies**,
- le **RMD**,
- les **TACs** et le processus décisionnel,
- la **qualité des eaux** et les **services écosystémiques**.

Les fiches de vulgarisation sont en cours de rédaction et seront finalisés avec le nouveau projet PROSPECTE.

# Axe de travail 5 - Le développement d'argumentaires communs pour défendre les intérêts de la pêche et de l'aquaculture

---

## Les consultations publiques

Trois réponses aux consultations publiques ont été produites durant l'été 2015 concernant :

- La [gouvernance internationale des océans](#). Un résumé des retours de la consultation de l'Europe sur la **stratégie internationale de la gouvernance des océans** est [disponible en anglais](#).
- Les [possibilités de pêche fixées pour 2016](#) conformément à la politique commune de la pêche
- L'élaboration de [plans pluriannuels de gestion](#) pour les pêcheries démersales dans les eaux occidentales de l'Union Européenne.

Deux réponses à des consultations publiques ont été produites en 2016 concernant :

- Les [possibilités de pêche fixées pour 2017](#) conformément à la politique commune de la pêche
- [L'évaluation ex-post du FEP](#)

En 2017, deux réponses à des consultations publiques ont été produites :

- les décrets d'application de la **Stratégie Nationale Mer et Littoral** ont été publiés et soumis à la consultation publique. L'Agfia a rendu son avis. [Il est disponible sur le site de l'Agfia](#).
- Les [possibilités de pêche fixées pour 2018](#) conformément à la politique commune de la pêche.

## Journée technique « DSF »

### 1.1. Contexte

Des Documents Stratégiques de Façade seront créés pour **l'Atlantique, la Manche et la Méditerranée**. Le DSF est un **document planificateur**. Sa philosophie : ne plus raisonner par activité ou par usage mais **planifier dans le temps et l'espace l'ensemble des activités maritimes**.

Il a pour finalités de réaliser ou maintenir le bon **état écologique** et de viser à la **promotion d'une croissance des économies** maritimes, le **développement durable des espaces** maritimes et **l'utilisation durable des ressources** marines.

Il sera composé de 4 parties réparties en deux volets :

- **1<sup>er</sup> volet** : la situation de l'existant, les objectifs stratégiques,
- **2<sup>nd</sup> volet** : les modalités d'évaluation et le plan d'action.

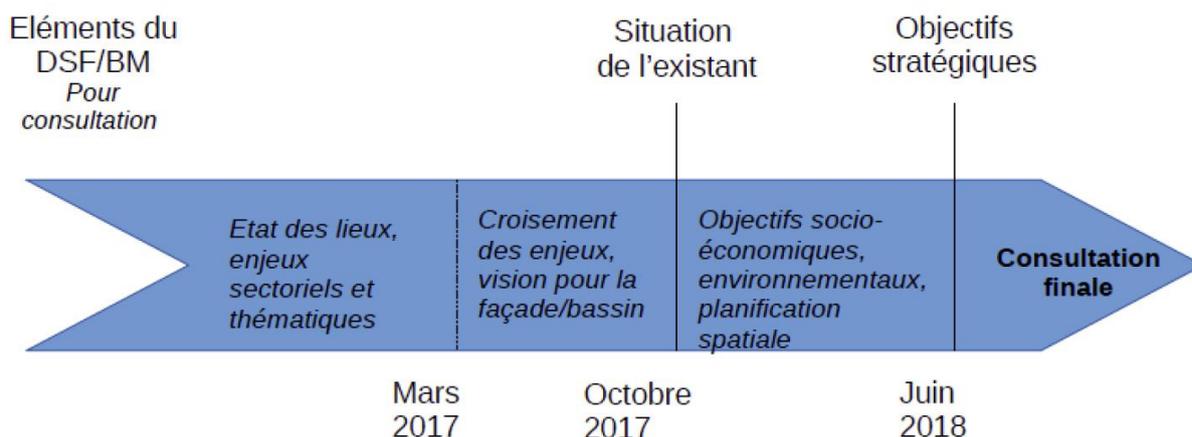


Figure 10 : Planning d'élaboration du premier volet

## 1.2. Démarche de l'Aglia

Dans le cadre de l'élaboration du Document Stratégique de Façade (DSF), les membres de l'Aglia souhaitent qu'une **réflexion commune** soit animée par l'Aglia pour accompagner la mise en cohérence des objectifs pour les filières pêche et conchyliculture à l'échelle de la façade.

Un mail a été envoyé aux membres de l'Aglia pour **identifier leurs besoins** grâce à un **questionnaire en ligne**. Sur cette base, une **réflexion** a été engagée dans le cadre d'une **réunion** avec les membres de l'Aglia le 31 mai 2017 à la Roche-sur-Yon. Un **document** reprenant les attentes de nos membres sur la mise en place des DSF a été rédigé et a ensuite été transmis à l'ensemble des membres de l'Aglia pour validation et information.

Une **demande** a également été envoyée au **Préfet Maritime** pour organiser une réunion commune avec les deux DIRM, les professionnels et les Régions. L'objectif serait d'échanger sur la mise en place des DSF dans les deux bassins et aborder les points de divergence.

## Autres actions

Par ailleurs, l'Aglia a participé à différentes réunions pour diffuser l'information auprès de ses membres, et notamment :

- Le colloque du Plan d'Action Atlantique à La Rochelle et l'entretien avec le point relais en France
- Le colloque de l'Agence des Aires Marines Protégées
- La conférence des Parties Prenantes du Plan d'Action Atlantique
- Le forum des acteurs du DLAL Marennnes-Oléron
- Le GIS Histoire et sciences
- La session d'information sur la journée maritime européenne

# Axe de travail 6 - Le développement d'une plateforme

---

Le développement d'un centre de ressources en ligne permettra de **garantir l'accessibilité des informations** auprès des membres de l'Aglia, et de **valoriser les projets** mis en œuvre au sein des filières.

## Le développement informatique

L'Aglia a lancé une mise en concurrence pour développer une **plate-forme informatique**, d'après un [cahier des charges](#) validé par les membres de l'association. L'objectif de la prestation est de valoriser les livrables produits et de rendre accessibles les informations concernant les filières pêche et conchyliculture grâce à un site web.

L'objectif est de rendre accessibles les informations concernant les filières pêche et conchyliculture auprès de divers publics : il sera en accès libre. Par ailleurs, il comportera un aspect collaboratif : les membres de l'Aglia pourront l'utiliser pour communiquer sur leurs projets, faire des suggestions de travail etc.

Ce site internet sera intégré au site internet de l'Aglia et pourra être intégré aux sites des membres de l'Aglia. Il comprendra :

- Un **moteur de recherche** pour trouver des projets, des fiches de vulgarisation, des avis rendus ou d'autres médias de l'Aglia ou de ses membres ;
- Des **onglets** avec les axes de travail du projet : répertoire, vulgarisation, avis, autres
- Des **comptes d'utilisateur** pour les membres avec des codes d'accès individualisés. Ils pourront alimenter le répertoire de projets, proposer des documents de communication pour valoriser leurs travaux à l'Aglia ou émettre des suggestions de travail.

C'est **BIZNET** qui a été retenu. Le site est actuellement en cours de finalisation.

Figure 11 : Aperçus du site internet "Centre de ressource"



#### PROJETS

### Collecte des données...

En Afrique de l'Ouest, la pêche artisanale continentale ou maritime contribue à la sécurité alimentaire et aux revenus de nombreux foyers. La capacité à disposer de données statistiques fiables et homogènes à l'échelle régionale est nécessaire pour intégrer la pêche artisanale au sein des politiques de développement et de gestion des ressources halieutiques. Pour répondre [...]

[Lire la suite](#)

#### VULGARISATIONS

### Le RMD

Le RMD : quelques définitions Le RMD est le Rendement maximal durable ou MSY (Maximum Sustainable Yield) en anglais. La définition communément admise par les halieutes est la suivante : il s'agit de la plus grande quantité de biomasse que l'on peut, en moyenne, extraire continuellement d'un stock halieutique dans les conditions environnementales existantes, sans affecter le processus de reproduction [...]

[Lire la suite](#)

#### POSITIONNEMENTS

### Réponse de l'Agria ...

CONTEXTE Les décrets concernés sont ceux permettant la transposition de l'article 123 de la loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages. Ces décrets traitent d'une part des instances de gouvernance, nationales et locales, de la mer et du littoral ; d'autre part de la stratégie nationale pour la mer [...]

[Lire la suite](#)

#### POSITIONNEMENTS

### Evaluation de l'état...

Nous nous réjouissons de l'amélioration générale de l'état des stocks, remarquée et décrite par la Commission Européenne. Ce sentiment général correspond à celui rapporté par les professionnels de la pêche et il est le gage des efforts qu'ils ont consentis pour améliorer la gestion. Pour le golfe de Gascogne, nous pouvons par exemple particulièrement se [...]

[Lire la suite](#)

# Perspectives

---

La démarche du projet « Information et Positionnement » continuera grâce au projet «PROSPECTE », car il avait vocation à devenir un **travail de routine**. L'AgliA sera ainsi pleinement dans son rôle de **diffusion de la connaissance**, de **mise en réseau** des acteurs et de défense des intérêts des filières pêche et aquaculture. Avec ce projet, l'AgliA souhaite **pérenniser et déployer cette démarche** et **renforcer les outils et les actions qui ont été développées**. Cette démarche s'articule autour de **trois objectifs** qui sont également les axes de travail : produire, impliquer & fidéliser, et valoriser/communiquer.

## Produire

L'objectif est de continuer à alimenter :

- le **répertoire de projets**
- la **démarche de vulgarisation**, à travers des fiches et des vidéos
- les **positionnements communs**, avec des consultations publiques et l'organisation de journées stratégiques.

## Impliquer et fidéliser

L'objectif sur le long terme est que le centre de ressources soit alimenté de manière collaborative. L'AgliA coordonnerait alors l'alimentation du site internet et l'alimenterait en plus du contenu des partenaires contributeurs.

Il s'agira d'établir un plan d'action pour impliquer les contributeurs et les usagers, en

- identifiant les **attentes des contributeurs** au centre de ressource en ligne et celles des usagers
- s'accordant avec les **contributeurs sur la collaboration et la production de contenus**
- fournissant un **nouveau service aux usagers**
- en pérennisant les **collaborations de contribution** et les utilisations du centre de ressource dans le temps.

Un stage en marketing et communication stratégique sera réalisé en 2018. Le ou la stagiaire retenu(e) devra accompagner l'AgliA au développement du fonctionnement collaboratif du centre de ressources. Il ou elle devra aider l'équipe interne à formaliser une stratégie de déploiement, et réaliser un benchmark des outils collaboratifs en ligne pour permettre d'identifier les **facteurs clés de succès** de développement d'un outil collaboratif en ligne, et les **actions** à mettre en œuvre pour impliquer les contributeurs et fidéliser les usagers.

## Communiquer / Valoriser

Il s'agira de communiquer sur les enjeux et les positionnements communs des professionnels et des conseils régionaux de la façade.